



Le projet éducatif des Eclaireuses Eclaireurs De France

Un mouvement de jeunesse membre de la Fédération du Scoutisme Français

« Reconnus d'utilité publique et agréés par le ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche en tant qu'associations de jeunesse et d'éducation populaire, les six mouvements de la Fédération du Scoutisme Français sont fondés sur le bénévolat et le volontariat. Indépendants et non politiques, ouverts à tous sans discrimination de religion, d'origine sociale ou de sexe, ils complètent les autres formes d'éducation (la famille, l'école, les amis, etc.).

L'une des forces de la Fédération du Scoutisme Français est sa diversité, aussi bien dans le pluralisme des religions et courants de pensée qu'elle regroupe, que dans les pratiques pédagogiques qu'elle propose. Cette diversité se traduit par une capacité à remettre en question ses méthodes éducatives pour qu'elles répondent aux attentes de tous les jeunes, appliquant ainsi les principes du scoutisme définis par Baden Powell, tout en tenant compte d'une réalité qui a profondément évolué depuis sa création. »

Article 1^{er} des statuts

BUT ET COMPOSITION

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme.

L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.

Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques.

Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une auto éducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement.

En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus **d'éducation par l'action**

Cette **auto éducation** se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge.

La **vie en petites équipes** ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de **public spécifique**, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen.

La mise en œuvre d'une **vie démocratique** participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation.

Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de **week-end** et de **mini séjours** en camping dès que les conditions le permettent.

La vie en petites équipes est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité.

L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de **menus élaborés et préparés par les enfants** (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation.

Des projets en autonomie, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la **construction du projet pédagogique** et l'équipe technique doit en être partie prenante.

L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à **l'évaluation et la formation des responsables** et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont des **partenaires éducatifs** informés, associés au maximum, au projet.

Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.